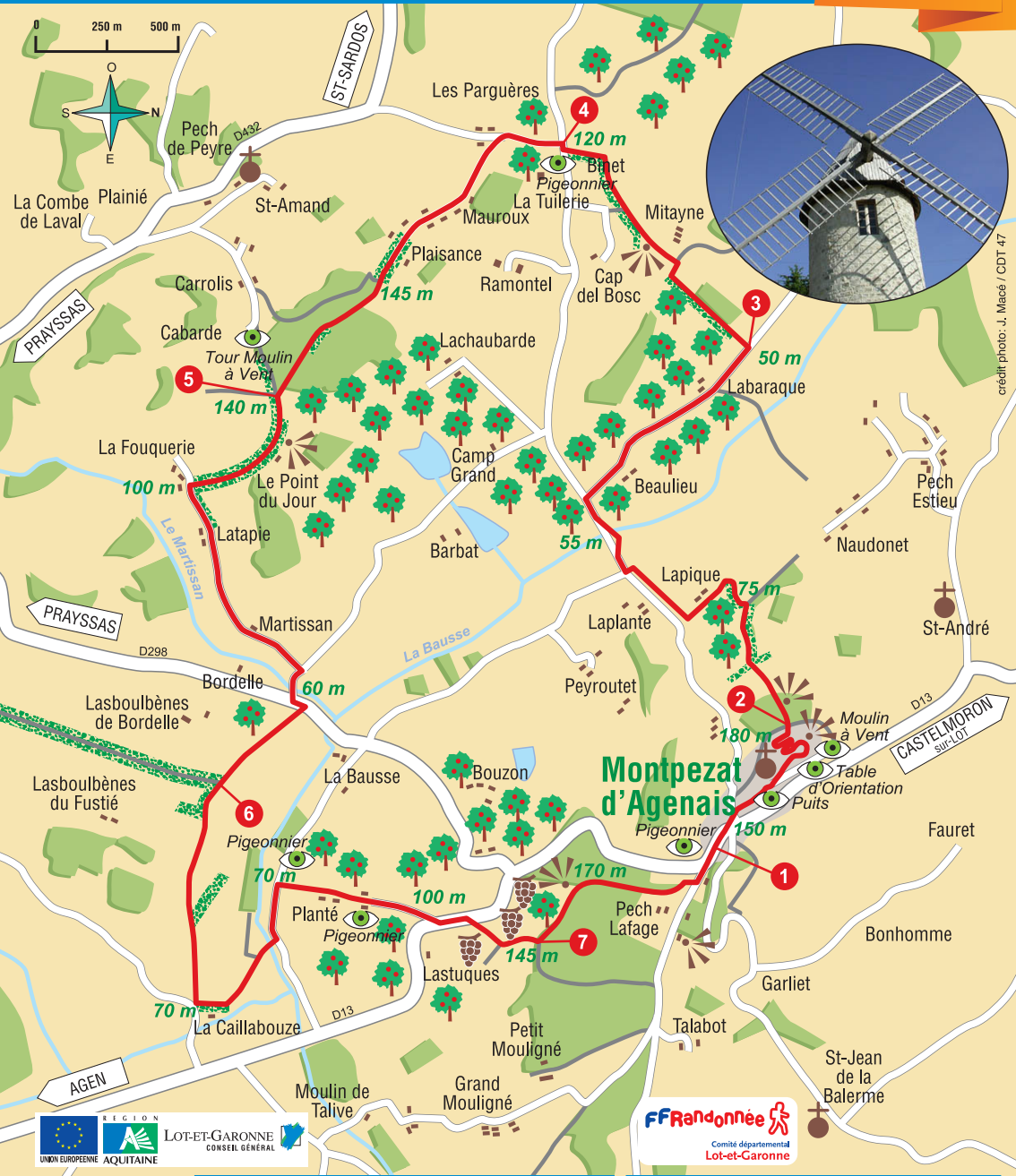


10,8 km Randonnée en Lot-et-Garonne

LOT-ET-GARONNE
SUD-OUEST AQUITAINE
FABRIQUÉ
CHEZ NOUS

Montpezat d'Agenais - Cté de Communes du Canton de Prayssas



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Point de vue
- Eglise
- Curiosité
- Verger
- Vigne

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante

UNION EUROPEENNE AQUITAINE LOT-ET-GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL

FF Randonnée Comité départemental Lot-et-Garonne

crédit photo: J. Macé / CDT 47

Randonnée en Lot-et-Garonne

Montpezat-d'Agenais - Cté de Communes du Canton de Prayssas



Vous allez faire 10,8 km. **Vous devez compter** 2 h 45 de marche, 1 h 50 à cheval, 1 h 20 à VTT. **Vous êtes à** 25 km au nord-ouest d'Agen par la N 21 et la D 13. **Vous stationnez** sur le parking à proximité de l'école. **Vous partez** de cet endroit. **Vous emportez** une gourde et des jumelles. **Le balisage est bleu. Difficulté : moyenne. Dénivelée cumulée : 285 m.**

Montpezat-d'Agenais, le circuit du moulin à vent

Au départ, il y a les rues escarpées du village, son boulanger, son église, son moulin à vent et sa table d'orientation. Ensuite, ce circuit borde de nombreux vergers de pruniers d'Ente et offre de belles vues sur le site du départ et la vallée du Lot.

❶ Se diriger vers le centre du village. Contourner l'église par la droite. Au parking, monter les escaliers à gauche. Aller vers le panorama et le moulin à vent du Lapech. Passer au-dessus de la falaise. Au bout de l'espace jeux, descendre les marches et prendre à droite en dessous du rocher. Passer sous un gros chêne vert, descendre une forte pente à gauche derrière une haie. Tourner à gauche le long d'un talus boisé, puis à droite sur un chemin en contrebas, en épingle à cheveux.

❷ Dévaler le premier chemin à gauche. Passer entre un verger de pruniers au pied d'un talus. En bas, poursuivre en face en contournant un verger. Après une maison isolée, descendre à droite en haut d'un talus dominant la route en contrebas. Au carrefour Montpezat / Saint-Sardos, emprunter la route à droite. Suivre l'ancien tracé de cette route. Franchir un pont. Au croisement suivant, emprunter la route à droite vers Beaulieu et Labaraque, entre deux vergers de pruniers.

❸ 250 m après la ferme, s'engager à gauche le long d'un fossé et plus haut dans un bois. Poursuivre la montée en tournant successivement à droite puis à gauche entre deux champs. Au niveau d'un crib à maïs, tourner à gauche sous des chênes.

❹ A Binet, traverser la route en direction de Les Parguères, Mauroux et Plaisance. Au carrefour sous un gros chêne, suivre la route à gauche. S'enfoncer dans un chemin creux ombragé et plus loin dans un bois, à flanc de colline.

❺ Au carrefour de trois chemins, prendre celui de gauche qui descend vers la maison de Point du Jour. Poursuivre la descente dans un chemin creux ombragé. A la Fouquerie, emprunter la route descendante par Latapie et Martissan. En bas, suivre successivement la route à droite et la D 289 à gauche sur quelques mètres. Tourner à droite sur le chemin de terre.

❻ Au croisement de trois chemins, aller tout droit. Au bout, avant les bâtiments du hameau de la Caillabouze, tourner à gauche le long d'une haie. Plus loin, traverser un champ, franchir un pont de pierre et suivre la route à gauche. Grimper à droite sur la seconde allée. Poursuivre la montée sur une route. En haut de la sortie de Planté, remonter à gauche sur la D 13. Bifurquer de suite dans un chemin creux en dessous d'une vigne. La pente est très forte dans la seconde partie.

❼ Au carrefour en haut, tourner à gauche sur le chemin couvert. Emprunter la route à gauche et la D 13 à droite pour rejoindre le parking.

Les sentiers de randonnée vus d'en haut

Un beau dimanche sur les coteaux de Montpezat, les randonneurs observent le ballet des ULM qui s'élancent des pistes de la base Saint-Exupéry, tracées dans la plaine de la vallée du Lot. Ouvert tous les jours grâce à une aérologie qui permet de voler toute l'année, le site de 40 ha représente aujourd'hui une des plus grandes bases ULM d'Europe. Baptêmes de l'air, stages découvertes, pratique de la photo aérienne ou encore circuits touristiques aériens, les pilotes partagent leur passion dans un cadre séduisant. Survoler notre pays de collines permet d'apprécier leur rondeur à l'ouest et leur organisation sauvage en Pays de Serres et de regarder autrement nos paysages de randonneurs terriens.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Communauté de Communes du Canton de Prayssas 05.53.95.42.18

<http://www.cc-cantonprayssas.fr>

cdcprayssas.tourisme@orange.fr

ou montpezat.mairie@wanadoo.fr



Communauté de communes du canton de Prayssas